

Procès-verbal du conseil municipal de Laveissière du 11 juin 2021

Présents : Daniel Meissonnier, Nadine Rodier, Lucien Queille, Christian Doniol, Isabelle Brunhes, Eric Chalbos, Alexandre Albisson, Bruno Berthui, Fabien Vidal, Joëlle Terrisse, Béatrice Bertrand, Emmanuel Rigal.

Représentés : Géraud du Jonchay (représenté par Fabien Vidal), Fabien Lagloire (représenté par Eric Chalbos), Maylis du Jonchay (représentée par Alexandre Albisson).

Secrétaire de séance : Alexandre Albisson

La séance commence à 19h.

Daniel Meissonnier propose de rajouter à l'ordre du jour 3 délibérations : la demande de subvention pour la STEP, l'embauche pour un contrat PEC, la demande d'aide de l'Etat au titre du volet renouvellement forestier du plan de relance pour reconstitution de la parcelle sectionnale de Combrelles.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 avril 2021

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Vote du compte de gestion 2020

Daniel Meissonnier présente le compte de gestion réalisé par la Trésorerie.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Vote des comptes administratifs

Daniel Meissonnier quitte la salle.

Nadine Rodier prend la présidence de la séance et présente les comptes administratifs.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Clôture de la régie pour l'ASVP

Daniel Meissonnier informe que cette régie créée pour les parkings du Lioran n'est possible que si la commune est dotée d'une police municipale, ce qui n'est pas le cas à Laveissière. Celle-ci doit donc être fermée.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Béatrice Bertrand ajoute que la délibération pour la nomination de régisseur pour la piscine n'a pas été prise.

Daniel Meissonnier propose de la rattacher à la précédente délibération.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Soutien aux commerçants locataires

Daniel Meissonnier informe de la demande d'exonération d'un mois de loyer (281.63€) du locataire du refuge de Meije-Costes, en raison des restrictions sanitaires pendant l'hiver.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Bail précaire pour le multiple rural

Daniel Meissonnier informe de ce nouveau bail précaire du 15 juin 2021 au 14 juin 2022.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Attribution du bien de section de la Castillère

Daniel Meissonnier informe des demandes de Mr. Navech et Mr. Chanat pour le bien de section de la Castillère pour 5 ans. Mr. Chanat étant le seul à être exploitant agricole sur la commune, il propose de lui attribuer ce bien de section.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Fabien Vidal et Emmanuel Rigal font remarquer qu'une réflexion sur la communalisation des biens de section serait intéressante. Daniel Meissonnier retient cette idée.

Renouvellement des conventions précaires

Daniel Meissonnier informe que les conventions précaires avec l'EARL Hurgon, le GAEC Vidal, Mr. Mazel et Mr. Chanat arrivent à échéance et peuvent être renouvelées pour 1 an.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Indemnisation forfaitaire pour les dimanches et jours fériés des saisonniers

Daniel Meissonnier informe de cette indemnisation forfaitaire.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Amendes de police

Daniel Meissonnier informe qu'une demande de subvention peut être formulée dans le cadre des amendes de police pour la reprise de murs de soutènement à Fraise-Haut, aux Cheryouses, Chambeuil et Laveissière.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Tarifs piscine

Daniel Meissonnier informe de la nouvelle tarification.

Isabelle Brunhes ajoute qu'une convention d'un an peut-être prise avec le camping et l'hôtel du Bellevue au tarif de 1.50€/entrée. Le camping reverserait la somme en fin de mois, alors que les clients du Bellevue payeraient directement leurs entrées.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Convention de mise à disposition de maîtres-nageurs surveillants

Daniel Meissonnier informe de la nécessité de signer une convention pour la mise à disposition de maîtres-nageurs surveillants à la piscine municipale.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Demande subventions agence de l'eau

Daniel Meissonnier informe de la possibilité de demander une subvention à l'agence de l'eau pour la future STEP.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Contrat PEC

Daniel Meissonnier informe qu'une demande a été reçue pour l'embauche d'un contrat PEC, subventionné à 80% et à destination de jeune de moins de 26 ans. Alexis Roux de Fraisse-Haut a posé sa candidature pour une durée de 9 mois renouvelable. En contrepartie, la commune devrait lui payer une formation (CACES Tractopelle).

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Demande d'aide de l'Etat au titre du volet renouvellement forestier du plan de relance pour reconstitution de la parcelle sectionnale de Combrelles

Daniel Meissonnier informe que la commune pourrait bénéficier d'une aide de l'Etat pour le renouvellement forestier de la parcelle sectionnale de Combrelles.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Affaires diverses

- Régime forestier : Daniel Meissonnier informe que Thomas Petit souhaiterait constituer un groupe de travail sur le régime forestier.

- Aménagement traversée de bourg : Daniel Meissonnier informe des différents devis.

- Antenne hameau Bec de l'Aigle : Daniel Meissonnier informe que l'association des habitants du hameau du Bec de l'Aigle au Lioran a perdu son procès concernant l'installation d'une antenne Free. L'association doit verser 1.000€ à la commune.

- Grand Phoenix : Daniel Meissonnier informe que la banque populaire du Sud, qui réclamait environ 22 millions d'euros à la commune concernant l'affaire du Grand Phoenix au Lioran, a perdu son procès au tribunal de Riom. La banque a 2 mois pour faire appel.

- Elections départementales : Daniel Meissonnier informe qu'il manque encore une personne pour tenir le bureau de vote dimanche 20 juin de 13h à 18h.

- Ecole : Daniel Meissonnier informe que la demande de subvention au plan relance pour l'école a été retenue, mais que le montant n'est pas encore connu.

- Chemin de croix : Alexandre Albisson informe que 4 devis ont été demandés pour la restauration du chemin de croix et propose de retenir celui de Marion Boyer à 17.083€ HT. Le plan de financement serait de 40% d'aides du département, 20% de la Région, 40% de dons et mécénats. Après réception d'informations complémentaires sur le devis, une délibération pour les demandes de subventions sera présentée lors du prochain conseil.

La séance est levée à 21h30.